

# Compte-rendu de la séance du conseil municipal

## Du 14 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatorze décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de ALLOINAY, dûment convoqués en date du 8 décembre 2021, se sont réunis en session ordinaire, à la mairie de Gournay-Loizé, sous la présidence de M. Bernard CHARTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. Bernard CHARTIER, Daniel RAYNEAU, Jean-Marie VAIE, Éric GOUINAUD, Maguy LUCQUIAUD, Daniel CHOLLET, Damien GOURICHON, Daniel MINOT, Dolorès VINCELOT, Aurélie GUÉRIN, Nadine RENAUD, Francine BRUN, Sandrine TIREAU Monique GOUDIN, Jean-Guy RAFFOUX, Alexandra OLIVET.

Absents et excusés : Mme M Jennifer TERNY, Maciej SIUREK (a donné pouvoir à Eric GOUINAUD),

Secrétaire de séance : Mme Dolorès VINCELOT

Ordre du jour :

- Intervention de Séverine PÉTRAULT
- Devis baie vitrée à l'espace de la ferme
- Devis volets logement 21 rue du centre
- Devis city stade
- Demande de remboursement facture d'eau locataire 17 rue du château d'eau
- Demande de remboursement facture d'eau locataire 19 rue du château d'eau
- Création d'un nouveau cimetière
- RIFSEEP : modification du plafond
- Questions diverses

### **Intervention de Séverine PÉTRAULT**

Séverine PÉTRAULT remercie Mr le maire et le conseil pour l'invitation à venir présenter son projet.

Elle entame une création d'entreprise pour l'accompagnement à la personne, sans soins médicaux. L'aide apportée serait pour les courses, les sorties, le coiffeur, visite chez des amis, ainsi qu'un accompagnement d'aide administrative (prise de rendez-vous, courriers...), courses suite à maladie, préparation de repas mais également faire des petits ateliers de loisirs créatifs, petit jardinage, jeux de société ou encore des sorties culturelles, ou pour soulager des aidants. L'accompagnement peut aussi s'adresser pour les enfants de plus de 3 ans, aller les chercher à la sortie de l'école pour les accompagner à un rendez-vous ou autre.

Le but est de se démarquer par rapport à la concurrence. Mme PÉTRAULT veut être à l'écoute des personnes, c'est une priorité pour elle. Elle veut aider les autres et améliorer leur quotidien.

Le projet commence à prendre forme, l'étude de marché est terminée. L'entreprise aura donc un rayon d'action de 35 km autour de Alloinay. Elle va demander un agrément pour que les utilisateurs de son service puissent prétendre à une défiscalisation, ainsi qu'un partenariat avec les mutuelles. Ses principaux concurrents sont sur Niort. L'ADMIR n'entre pas dans cadre, les prestations étant différentes.

L'activité commencerait en février. La publicité sera faite sur le tournesol et avec la distribution de flyers et de cartes de visite. L'entreprise s'appellera « Accompagnement Quotidien ».

Séverine a eu l'idée de s'engager dans cette création d'entreprise suite au stage en mairie de Gournay, puis une formation, puis un remplacement en Ehpad et dans un cabinet médical où elle s'est rendue compte de la demande.

Séverine remercie l'assemblée qui lui souhaite une bonne réussite.

Départ de Séverine PÉTRAULT à 20 h 35

Avant de reprendre le cours de la séance, Mr le maire veut souhaiter, comme il l'a fait lors des deux dernières séances pour trois conseillères nouvellement élues, la bienvenue à Sandrine TIREAU et Alexandra OLIVET, pour leur première réunion dans la mairie de Gournay.

Le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Mr le maire revient sur quelques points du procès-verbal de la précédente réunion.

- Eglise : une remarque avait été faite par rapport au chauffage de l'église. Il y a bien du gaz dans la citerne, par contre, il faut ouvrir la vanne à l'intérieur de l'église.
- D 948 : les plantations sont faites suite à l'obligation de replanter
- Rythmes scolaires : rien de nouveau. Chaque école se réunit pour voter. Une baisse d'effectifs en 2022 est prévue pour le RPI. De nombreux départs en 6<sup>e</sup> sont programmés dans les années à venir : 15, puis 13, 19 l'année suivante. Tous les RPI sont touchés.
- Décorations de Noël : elles vont être installées.

### **DEVIS BAIE VITREE ESPACE DE LA FERME**

Il a été décidé de fermer l'accès côté ouest de l'Espace de la Ferme par une baie vitrée. le devis de l'entreprise PAIN SA pour la fourniture d'un coulisant alu avec vitrage trois vantaux pour un montant de 3 235.70 € TTC est accepté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

L'entreprise fabrique la baie et un agent la posera, avec un bardage au-dessus.

### **DEVIS VOLET : LOGEMENT 21 RUE DU CENTRE**

Un volet sera posé à la porte d'entrée du logement locatif situé 21 rue du centre à Gournay. Le devis de l'entreprise PAIN SA, d'un montant de 570.36 € TTC pour la fourniture d'un volet battant est accepté à l'unanimité.

### **DEVIS TERRAIN MULTISPORTS**

Lors d'une précédente réunion, le conseil municipal s'était positionné favorablement pour l'implantation d'un terrain multisports à l'emplacement du terrain de tennis actuel du stade de Gournay.

Des devis ont été demandés

Fournisseurs	Prix TTC
Groupe SAE	42 360.00 €
PCV COLLECTIVITES	43 052.40 €
KASO 2	45 717.60 €

Le devis de l'entreprise KASO 2 pour un montant de 45 717.60 € TTC est accepté à l'unanimité. Des dossiers de demande de subvention seront déposés pour la DETR, et auprès de la CAF, l'ANS et la région Nouvelle Aquitaine.

\*\*\*\*\*

Daniel CHOLLET présente le dossier pour l'aménagement d'un terrain multisports. C'est un espace convivial et ludique pour les jeunes et les moins jeunes, avec de multiples activités proposées, une utilisation possible pour les écoles. Il est donc adapté au milieu rural.

#### **LOGEMENT 17 RUE DU CHATEAU D'EAU : FACTURE D'EAU**

La locataire a emménagé dans le logement 17 rue du château d'eau à Loizé le 1<sup>er</sup> octobre 2020. Celle-ci n'a pas déclaré son arrivée auprès des services du syndicat des Eaux 4B, par conséquent la facture a été adressée à la commune. Après demande d'informations auprès du syndicat, il s'avère que la consommation, seulement, sera remboursée à la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, demande le remboursement de l'abonnement du compteur d'eau d'un montant de 90.20 € à Mme Annie DANCRE, locataire au 17 rue du château d'eau à Loizé.

#### **LOGEMENT 19 RUE DU CHATEAU D'EAU : FACTURE D'EAU**

Le locataire a également emménagé dans le logement 19 rue du château d'eau à Loizé le 1<sup>er</sup> novembre 2020 sans déclarer son arrivée auprès des services du syndicat des Eaux 4B. Le remboursement de l'abonnement du compteur d'eau d'un montant de 90.20 € sera demandé à Mr Steven MAUDET, locataire au 19 rue du château d'eau à Loizé.

#### **CREATION D'UN NOUVEAU CIMETIERE A GOURNAY**

Le cimetière de Gournay actuel ne suffira bientôt plus pour les besoins de la commune. Son agrandissement n'étant pas possible, la création d'un nouveau cimetière est indispensable. De plus, une parcelle communale est disponible pour cette création. Il est donc décidé la création sur une partie de la parcelle communale section ZH n° 100 située à Gournay, d'un nouveau cimetière.

#### **MODIFICATION DU R.I.F.S.E.E.P.**

 Vu la délibération du 7 novembre 2018 concernant la mise en œuvre du RIFSEEP

 Vu l'avis du Comité Technique en date du 7 septembre 2021

Considérant l'exposé du Maire :

**Considérant la nécessité de réviser le montant des plafonds l'I.F.S.E. à la hausse**

Le conseil municipal décide d'augmenter les plafonds de l'I.F.S.E.

**QUESTIONS DIVERSES**

Travaux réseau d'eau à Bataillé : les analyses ne sont pas bonnes par conséquent l'ancienne canalisation sera encore utilisée pour la distribution. Une coupure est prévue le 15 décembre pour la journée.

SIVU : le droit de tirage est dépassé de 315 €.

Salle polyvalente : les entreprises Socobat et Seguin ont déconstruit leur partie. Les travaux reprendront en janvier.

Fermeture des salles : Éric GOUINAUD demande si on ferme les salles par rapport à la situation sanitaire actuelle afin d'être solidaire avec les hospitaliers. En laissant les salles ouvertes on favorise la propagation du virus.

Il n'y a aucune directive de la préfecture. Après un tour de table, la majorité des élus est contre la fermeture.

Du côté des associations, Allodia a prévu son assemblée générale alors que la SEP de Loizé ne tiendra pas la sienne. Du côté de la municipalité, les vœux sont annulés. Si la situation s'améliore, un pot pourrait être fait en février.

Réunion : la prochaine réunion de conseil se tiendra le mardi 18 janvier 2022 avec l'intervention de WPD.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.